

**TARIFS**

<b><u>Objet</u></b>	<b><u>Prix</u></b>
Cotisations District	140,00
Participation au Secrétariat	195,00
Participation au salaire du 3 <sup>ème</sup> technicien	70,00

**Championnats : Engagements**

D1, D2, D3	140,00
D4, D5, Féminines, Futsal	105,00
U20 Juniors, U17 Cadets, U15 Minimes	26,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins	gratuit
Foot Loisirs	gratuit
Coupes	gratuit

**Réclamations**

Appui de réserve en commission ou évocation	30,00
Autres frais lors d'une procédure disciplinaire ou réglementaire	80,00

**Amendes**

Absence non motivée suite à convocation (par personne absente)	35,00
Absence à l'assemblée générale (par club)	140,00
Non-retour de la fiche de renseignements (par club) et engagement d'équipe	35,00
Résultat non transmis sur internet (par rencontre, feuille de match version papier et FMI), absence FMI	

**Voir tableau amendes FMI**

Paieement en retard des sommes dues	50,00
Frais de relance paiement en retard	35,00
Non-retour classeur technique	70,00
Frais administratif de report de convocation	35,00
Par licence manquante en rencontre officielle	6,00
Par licence manquante en rencontre officielle joueur foot réduit	3,00
Feuille de match en retard	6,00
Feuille de match incomplète ou non conforme	6,00
Brassard délégué absent	6,00
Feuille de match ou tout autre document demandé non parvenu	35,00
Changement d'horaire, de date, ou de terrain sans avertir la commission	35,00
Absence délégué sur la feuille de match	35,00
Participation de joueur, dirigeant, assujetti non licencié ou suspendu à un plateau ou à un match	75,00
Non déclaration préalable d'un tournoi pour homologation	75,00
Tournoi non homologué et organisé par un club contre avis de la commission	175,00
Frais refonte calendriers :	
Seniors, Féminines, Futsal	75,00
Jeunes	50,00
Tricherie terrain impraticable	175,00
Terrain non tracé ou mal aménagé	35,00
Non recours au délégué de secteur	15,00
Coupe : absence du port des maillots officiels par match	100,00
Absence responsable plateau	35,00
Dirigeant assujetti éducateur expulsé	45,00
Amende forfaitaire à arbitre si absence lors d'un contrôle	50,00
Objet prohibé (chiens, pyrotechniques...)	175,00
Menaces ou insultes sur les réseaux sociaux	175,00

Propos racistes envers un officiel, un joueur ou un dirigeant	175,00
Licencié suspendu (sanction jusqu'à 9 MF ou 2 mois Ferme)	45,00
Licencié suspendu (sanction de 10 à 18 MF ou de 3 à 14 mois Ferme)	90,00
* Licencié suspendu (sanction de 15 à 23 mois Ferme)	175,00
* Licencié suspendu (sanction supérieure à 24 mois Ferme)	260,00
Seconde expulsion et suivantes	70,00
Avertissement	9,00
Rappel à l'ordre	9,00
Avertissement suivi de sanction ferme	45,00
Non accompagnement de l'arbitre	70,00
Bousculade à arbitre	300,00
Coups ou crachat à arbitre	300,00
Match arrêté	175,00
Abandon de terrain	175,00
Mauvaise police sur le terrain	175,00
Mauvaise tenue du public	175,00
Conduite inconvenante du public	85,00
Comportement excessif du public	35,00
Courrier recommandé non retiré	35,00
Frais de dossier pour dossier soumis à instruction	60,00
Présence d'un joueur non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un dirigeant non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un joueur 2 jours consécutifs sur feuilles de match	75,00
Amende au club pour absence d'un joueur à une sélection	52,00
Mauvaise tenue d'une équipe avant, pendant et après la rencontre	100,00
Envahissement du terrain	100,00
Point de pénalité (s'il n'y a pas déjà une autre amende)	45,00
Mise hors compétition d'une équipe suite à décision disciplinaire	200,00
Délégué ou accompagnateur arbitre désigné par une commission : Frais fixes	14,50
Prix du kilomètre réel	0,48
Non présentation de licence à la date demandée	35,00
Falsification d'une feuille de match	175,00
Fraude sur identité ou licence	175,00
Ouverture d'un dossier contre un joueur suspendu participant à une rencontre	175,00
Ouverture d'un dossier par licence manquante	6,00

#### Par match perdu par forfait Seniors

1 <sup>er</sup> forfait	175,00
2 <sup>ème</sup> forfait	205,00
Forfait général	260,00

#### Par match perdu par forfait Féminines Seniors

1 <sup>er</sup> forfait	35,00
2 <sup>ème</sup> forfait	50,00
3 <sup>ème</sup> forfait	150,00

#### Par match perdu par forfait U20 Juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, Corps, Futsal

1 <sup>er</sup> forfait	52,00
2 <sup>ème</sup> forfait	69,00
Forfait général	85,00

#### Par match perdu par forfait Foot Animation

1 <sup>er</sup> forfait	35,00
2 <sup>ème</sup> forfait	35,00
Forfait général	52,00

**Processus exceptionnel en D4, D5 et féminines séniors pour la saison 2024-2025 (voir PV du 1<sup>er</sup> juin, CD du 30 mai 2022)**

**Forfaits après formation des poules**

Seniors	175,00
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins	52,00

**Non déplacement sur un plateau de foot à 8 et foot d'animation**

U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins, Féminines,	35,00
Somme à payer par les clubs fautifs aux clubs adverses du plateau : .... Km x 2,00 €	2,00

**Forfait en Coupes :**

Seniors	85,00
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets	52,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles	17,00

**Processus exceptionnel en coupe jeunes pour la saison 2024-2025 (voir PV du 1<sup>er</sup> juin, CD du 30 mai 2022)****Indemnités de forfait au club recevant**

Seniors	85,00
Jeunes : U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets	50,00

<b>Prix du kilomètre lors des forfaits</b>	2,00
--	------

<b>Prix du kilomètre pour match à rejouer pour terrain impraticable</b>	2,00
---	------

<b>Prix du kilomètre lors de terrain suspendu</b>	2,00
---	------

<b>Prix du kilomètre lorsqu'une rencontre est déplacée sur un autre terrain que celui du club recevant</b>	2,00
--	------

<b>Visite installations : éclairage, terrain, vestiaires</b>	gratuit
<b>Visite Label</b>	gratuit

**Formations\* :**

- Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI)	120,00
- Attestations Fédérales (AF)	60,00

(\*) dont 30 € de frais de dossier définitivement acquis.

**Certifications :**

- Certification Fédérale 1,2,3 et 4	70,00
-------------------------------------	-------

**En cas d'amende pour forfait, les clubs doivent obligatoirement transmettre tous les chèques au district, libellés au district, même pour d'autres clubs.**

# AMENDES FMI DISTRICT DE SAVOIE

<u>Première</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<u>Deuxième</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<u>Troisième (et suivantes)</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	Foot à 11 Feuille papier non parvenue dans les délais de (48 heures)
<b>20 €</b> par match manquant	<b>30 €</b> par match manquant	<b>50 €</b> par match manquant	<b>35 €</b> par feuille
Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Seconde Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Troisième Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Nouvelle(s) Non utilisation(s) injustifiée(s) de la FMI (sauf constat d'échec)
<b>20 €</b> <b>par FMI manquante</b>	<b>30 €</b> <b>par FMI manquante</b>	<b>50 €</b> <b>par FMI manquante</b>	<b>100 €</b> <b>par FMI manquante</b>

- 1- Si le jour du match le club recevant avertit un membre de la commission du **non-fonctionnement de la FMI** => Aucune amende infligée
- 2- Si un problème de FMI survient sur une tablette, une feuille de match papier est obligatoire. L'arbitre, officiel ou pas, devra indiquer par SMS ou téléphone le résultat du match à un membre de la commission avant 20 h.
- 3- Les amendes infligées aux clubs sont gérées par la commission FMI (Patrick JANET et Jérôme SPADA).
- 4- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI est jugé acceptable par la commission => Aucune amende infligée
- 5- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI n'est pas jugé acceptable par la commission, une amende sera infligée